

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JANVIER 2021

Présents :

BESLON Laurent	HERMON Jean-Pierre
DE SAINT JORES Sylvain	HOREL Jacques
DEDIEU Alain	HUE Thierry
DELANGLE Emilie	LAMOUREUX Anne
DELARUE Céline	LARCHER Hélène
DESMONTS Catherine	LAVEILLE Denis
DOUARD Christelle	LEBOUTEILLER Mélanie
DUMOTTIER Angélique	LEBRETON Sébastien
FOULON Franck	LEGLINEL Lydie
GATE Denis	MEISS David
GAUMONT Nicole	RICHARD Michel
	RICHARD Jocelyne

Absents

.....
.....

Pouvoirs

.....
.....

Nombres de membres			
Afférents	Présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de voix pouvant s'exprimer.
23			

Monsieur le Maire présente ses vœux de santé et bonheur à l'ensemble de l'équipe

Approbation des comptes- rendu du conseil municipal du 1^{er} décembre 2020

Observations : sans observation

Pour : 23	Contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-------------------	------------------------

1) Saint-Lô Agglo

a) Adhésion à la convention de groupement d'audits énergétiques

Rapporteur : Jocelyne Richard

Groupement de commande à l'initiative de Saint Lo Agglo mais l'ADEME les a informés qu'elle n'accordera plus d'aides financières aux audits énergétiques.

Nous avons émis l'idée de réaliser un audit pour les bâtiments :

TESSY BOCAGE	Salle des fêtes	Place de l'église - Pont Farcy
	Salle de spectacles	5, rue Jean Claude Lemoine- Tessy sur Vire

L'Ademe leur a indiqué un coût approximatif de 1000€/bâtiment

Coût d'audit auquel nous pouvons soustraire la subvention DSIL de l'Etat de 20 %, *il vous resterait donc à charge 80%*.

Cet audit, qui répond au cahier des charges de l'ADEME, permettra d'obtenir des subventions de la Région pour les travaux qui en découleront si vous souhaitez suivre dans un deuxième temps les préconisations qu'il contiendra.

Demande l'Agglo : Si vous souhaitez poursuivre la démarche, nous souhaitons lancer une consultation, je vous remercie de bien vouloir revenir vers moi pour m'informer de votre décision et je me rendrai alors dans votre Mairie pour vous faire **signer une convention de groupement.**

Observations : Avis favorable

Pour : 23	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

b) Autorisation de signer la convention de pose de signalisation sur les équipements sportifs

Rapporteur : Lauren Beslon

Observations : pose de panneaux normés avec une symbolique commune pour l'agglo, avec présence de figurines représentant les différents sports.

Pour : 23	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

2) Subventions Plan de relance

Rapporteur : Monsieur le Maire

a) Autorisation de signer les devis « menuiseries école de Pont-Farcy »

Sur une dépense subventionnable de 12 200€ HT, l'Etat prend en charge 80% soit 9 760€

Le conseil est invité à autoriser Monsieur le maire à signer le devis correspondant :

Observations : Reste donc 2440 euros à notre charge

Pour : 23	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

b) Autorisation de signer les devis « isolation PDS »

Sur une dépense subventionnable de 14 972 € HT, l'Etat prend en charge 40% soit 5 988 €

Le conseil est invité à autoriser Monsieur le maire à signer le devis correspondant :

Observations : Reste donc 8 984 € à notre charge

Pour : 23	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

c) Autorisation de lancer le marché public « travaux école primaire de Tessy »

Sur une dépense subventionnable de 184 969.35 € HT, l'Etat prend en charge 74% soit 136 878€

Le conseil est invité à autoriser Monsieur le maire à lancer le marché et à signer les devis dès lors que cela ne dépasse pas l'enveloppe estimée de 184 969.35€ HT.

Observations : Reste donc à notre charge 48 092.031 € HT

Ces travaux consistent au remplacement des fenêtres côté nord, à la réfection de la toiture et isolation des combles.

Pour :	Contre :	Abstentions :
--------	----------	---------------

3) - Plan de relance : dispositif conseiller numérique

Rapporteur : Monsieur le Maire et Laurent Beslon

L'Etat a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour les collectivités territoriales et leurs groupements pour le recrutement et l'accueil de conseillers numériques dans le cadre de France relance. L'Etat a annoncé un second AMI pour les acteurs à statut privé.

L'ANCT (agence nationale de la cohésion des territoires), opérateur, souhaite que les initiatives coordonnées sur un même territoire soient favorisées. Ainsi, après échange avec le secrétariat l'Etat, et au vu de la construction partenariale en cours de la stratégie départementale d'accessibilité numérique de la Manche, le Département souhaite jouer ce rôle facilitateur pour les démarches de nos partenaires et afin de mailler équitablement le territoire en lieux ressources de médiation numérique.

Le Département réalise ainsi un premier recensement des besoins en matière de conseillers numériques sur le département de la Manche qui pourra favoriser une réponse positive de l'Etat aux demandes manchoises.

Vos structures (EPCI, Espaces France Services, EPN, ...) ont été repérées par le Département comme pouvant être intéressées par ce service.

Vous trouverez en pièce jointe l'appel à manifestation d'intérêt qui détaille les conditions du soutien de l'Etat au déploiement de conseillers numériques.

*Si vous souhaitez vous positionner pour recruter un conseiller numérique dans ce cadre, je vous remercie d'en informer Agnès JUGE par écrit (mail agnes.juge@manche.fr ou courrier) **avant le 07/01/21.***

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur l'opportunité ou pas de profiter de ce dispositif.

Observations :

Recr

Financement à hauteur de 50 000 € pour 24 mois sur un emploi communal à temps complet.

Pour : 23	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

4) Convention Inolya et MARPA : point suite RDV avec les représentants d'Inolya

Rapporteur : Monsieur le Maire

Point pour information.

Compte rendu et lecture de la nouvelle convention de location.

Le CCAS doit donner son accord à la signature de la nouvelle convention

Observations :

Des négociations ont été menées avec le propriétaire du bâtiment sous l'égide du sous-préfet.

Cette nouvelle convention nous permet de réduire le montant de notre redevance annuelle de 38927 euros, ce qui rééquilibrera le budget du CCAS.

Cet allègement passe par une réduction de la PCRC, des frais de gestion et le lissage des annuités restantes sur une durée de 25 ans.

5) Finances

Rapporteur : Franck Foulon

a) Décisions modificatives

En section dépense de fonctionnement :

Chapitre 023 – virement à la section d'investissement

- 43925.72

71355 – variations des stocks de terrains

+ 43925.72

En section recette d'investissement :

021 – virement depuis la section de fonctionnement

- 43925.72

3555 – stocks terrains finis

+ 43925.72

Observations : écriture comptable de fin d'année.

Tout a été vendu dans le lotissement

Pour : 23	Contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-------------------	------------------------

6) Mouvement de personnel

Rapporteur : Catherine Desmonts

1) Service administratif

Redéploiement de Marie-Aline

Service CNI/Passeports : du mardi au samedi de 9h00 à 12h30

Service urbanisme et territoire : lundi /mardi / jeudi/ vendredi de 13h30 à 18h00

Arrivée de Marie-Astride Bosché comme agent d'accueil : 24h/semaine

Mardi /vendredi : 9h00 -12h00 / 13h30 -17h30

mercredi/jeudi : 9h00-12h30

Lundi ou samedi (1 semaine sur 2) : 9h00-12h00

Observations : Contrat de type CAE signé avec Marie-Astride Bosché.

2) Service technique

2 recrutements pour remplacer 2 agents en arrêt maladie

Observations : 1 remplaçant recruté. L'autre est en cours. Peu de choix.

7) Programme voirie

Rapporteur : Jacques Horel

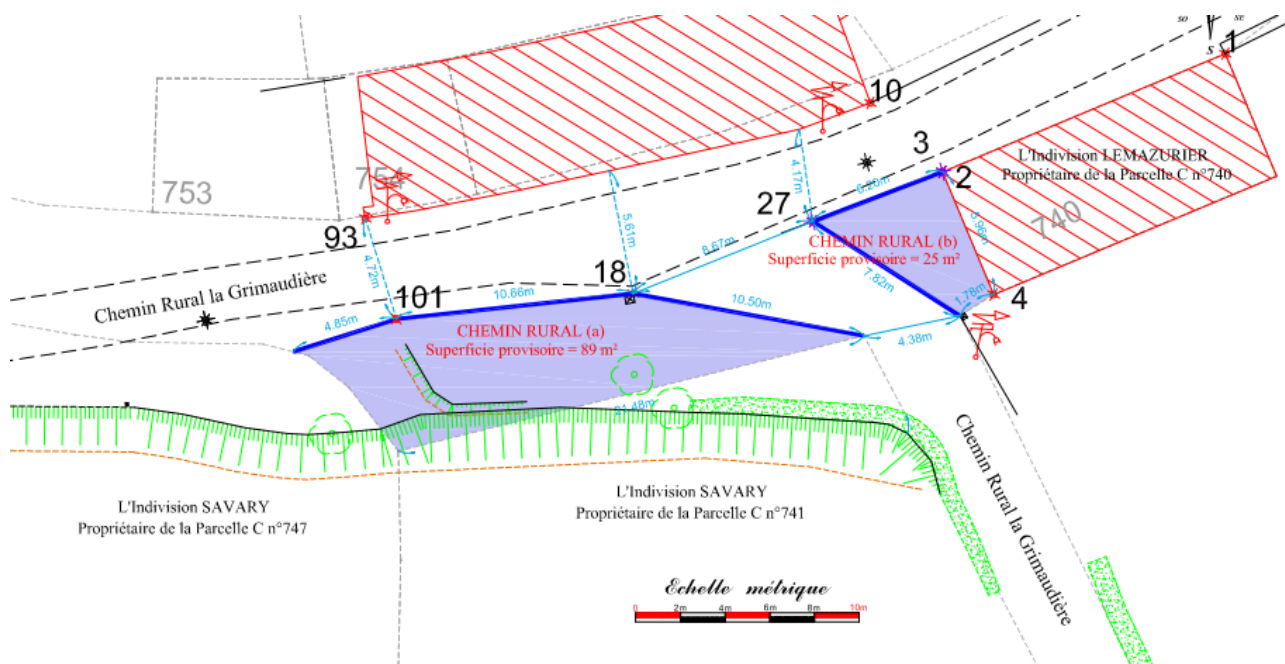
Convention de remboursement de travaux par la commune de Beaucoudray

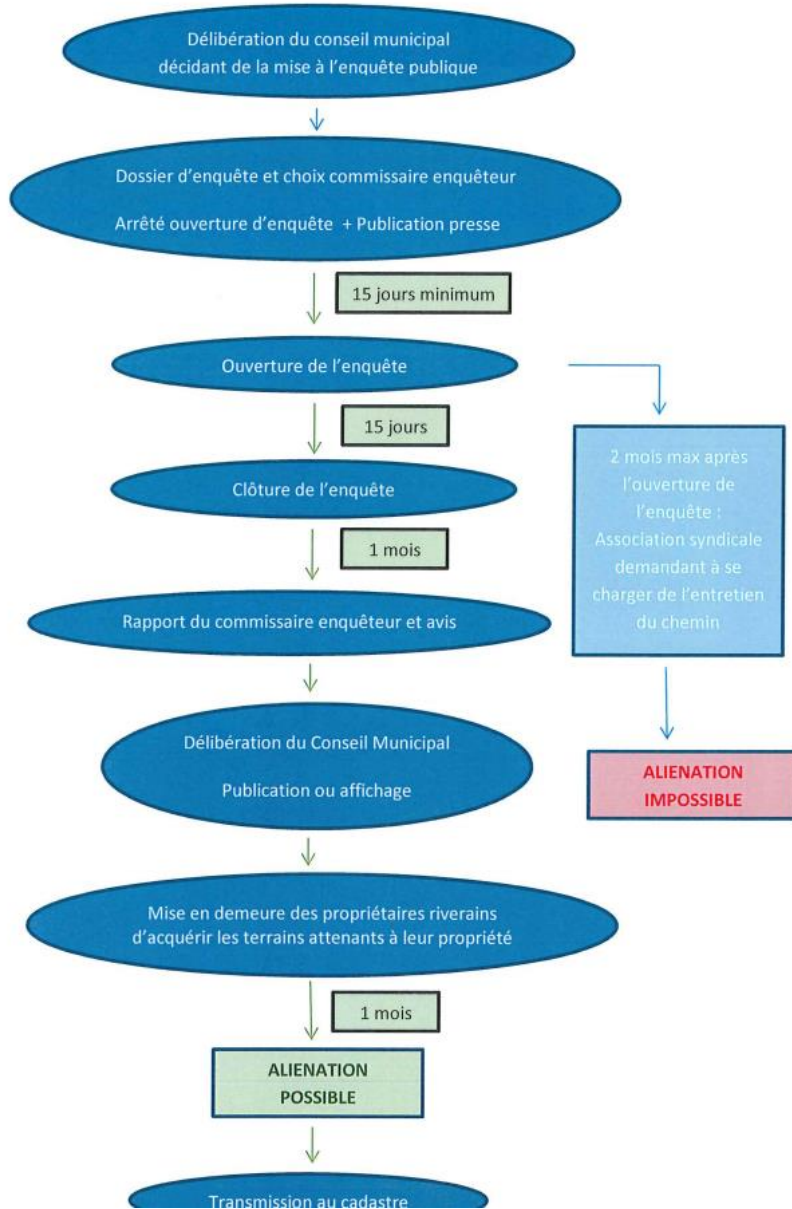
Observations : revoir avant de signer la convention les modalités avec le maire

Pour : 23	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

8) Domaine public : bornage parcelle avec famille Lemazurier et cession d'une partie du chemin rural

Rapporteur : Monsieur le Maire / Jacques Horel





+ Ne pas oublier de saisir les domaines

Observations : le conseil s'est positionné favorablement à la vente d'une partie du chemin communal au profit de la famille Lemazurier en maintenant les accès au chemin de la Grimaudière et sous réserve qu'il n'y ait ni de constructions ni d'élévations sur les parties vendues.

Les travaux de bornage et de frais d'acquisition sont à charge de l'acheteur ainsi que la répercussion des frais de l'enquête publique.

Monsieur le maire doit donc lancer une enquête publique.

Pour : 23	Contre :0	Abstentions :0
------------------	------------------	-----------------------

9) Microcentrale : travaux

Rapporteur : Monsieur le Maire

Observations :

Suite au projet de remblaiement des canaux d'alimentation et d'évacuation, le conseil est amené à s'interroger sur le devenir de cette zone.

10) Retour des élus sur les illuminations / fleurissement

Rapporteur : Monsieur le Maire

Proposition :

Commission / Mini-commission / table ronde

Observations : La commission de Sylvain De Saint Jores sera en charge de faire un retour.

11) Devis signés / à délibérer

Rapporteur : Monsieur le Maire

Devis signés					
Objet	Lieu	Entreprise	Montant TTC	Etat	Observations
Tableau dyptique	Ecole Pont-Farcy	ICM Informatique	379,00€	En commande	
Connecteur Chorus Pro	Mairie	Manche Numérique	238.56	En fonctionnement	
Bureau CNI/passeports	PDS	Manutan collectivités	1645.22	installé	
Aérateurs EPA et pomme de douche économiseurs d'eau	Tous bâtiments	Energy de France	0.00	En cours d'installation	

Devis à délibérer					
Objet	Lieu	Entreprise	Montant TTC	VOTE	Observations
Expérimentation écluse Route de Chevry		CD50	1980		Les travaux finaux auront un coût de 4800 euros. A en rediscuter avec M. Ruault.

12) Dates à retenir

- Conseil municipal :
- Commission personnel communal : à prévoir
- Commission finances : à prévoir (bilan et préparation règles budgétaires)

13)- Questions diverses

Tour de salle

Franck Foulon :

Question sur la circulation dans le lotissement Bellevue à Pont-Farcy :

Jacques Horel propose un arrêté municipal pour limiter la circulation dans le lotissement de Pont-Farcy en interdisant l'accès aux véhicules de plus de 3,5T et en instaurant un sens unique pour les engins agricoles dans le sens montant. Cet arrêté s'accompagnera d'un marqueur jaune au

carrefour Gouvets Pont-Farcy signalant l'interdiction de stationner afin d'améliorer la giration des camions et des engins agricoles.

Sylvain de Saint Jores :

Revoir le virage près de la maison de M. Roma car très glissant (source ?)

Jean-Pierre Hermon

Borne incendie près du stade à réparer

Cartons déposés aux ordures ménagères, les adresses ont été retrouvées=> les courriers seront à faire.

Catherine Desmots : commission Personnel => 14 janvier à 18h00

Laurent Beslon

Accord de subvention dans le cadre de l'école numérique

Le film sur les vœux 2021 : peu de retour

Mélanie Lebouteiller

Conseil des jeunes : 31 candidatures (bien réparties en âge et sur le territoire).

⇒ 1ere réunion le samedi 30 janvier à 14h30.

Culture : pas de cinéma, pas de théâtre en janvier, peu de chance en février.

Thierry Hue

L'école de Pont-farcy peut-elle accueillir des enfants de 2,5 ans dès septembre ? => voir avec la directrice

Panneau Verglas pour Pleines Œuvres => demander à Jacky Bertrand

Débernage des routes, éparer les poteaux, anticiper les trombes d'eau => voir avec le service technique

Hélène Larcher : prévoir une poubelle au city-Park => très urgent

Alain Dedieu : eau froide à l'école de Pont-farcy (sanitaire préau fermé) => prévoir solution surtout que le lavage intervient 4 fois par demi-journée

Thierry Hue: on peut prévoir seulement une limitation de vitesse au lotissement Bellevue.

Jocelyne Richard : réunion Plui (zones artisanales) => 19 janvier à 11h00

Fin de réunion à 22h00